

# BILLETS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

## 1800 - 2001

10 000 francs BDF type 1945 « Génie français »

BDF194513

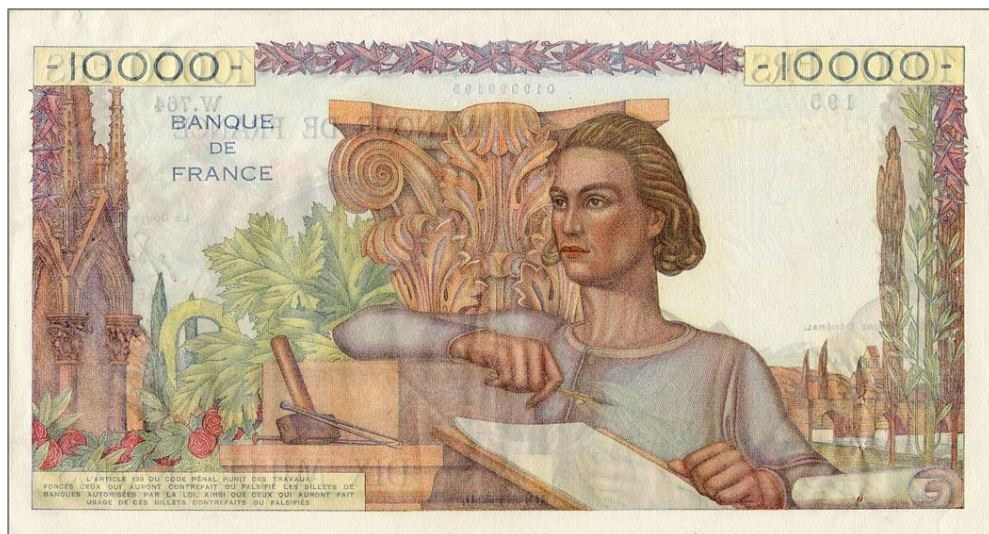
Recto



Filigrane  
vu côté recto  
et par  
transparence  
face à la  
lumière



Verso



1 <sup>ère</sup> autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
27 décembre 1945	21 juillet 1950	18 mars 1959	1 <sup>er</sup> avril 1968

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	<p>La création d'un billet de 10 000 francs, haute valeur faciale qui n'a connu qu'une très brève existence en 1845, débute en 1939 alors que les tensions internationales incitent les épargnants et les commerçants à retirer leurs économies des banques en grosses coupures et à les conserver eux-mêmes. Le projet « Génie français » naît à l'automne 1940 mais reste en suspens jusqu'à la fin de la guerre. Dans sa séance du 27 décembre 1945 le Conseil général de la Banque de France autorise la création des premières séries, à titre préventif : <i>"En constituant ainsi une réserve qu'imposent les circonstances, le Conseil fait acte de haute prévoyance. Mais cela ne signifie pas que le déroulement des événements en rende nécessaire la mise en circulation. Aussi, Monsieur le Gouverneur ne croit-il pas avoir besoin de recommander que le secret le plus absolu soit gardé à l'égard de cette décision"</i>. Ce n'est que cinq plus tard, sous la pression des chambres de commerce et dans le contexte de la reprise économique, que le ministère des Finances autorise la Banque de France à le mettre en circulation, en même temps que le 5 000 francs « Terre et Mer ».</p> <p>Sur le plan de la sécurité, ces billets sont dotés de portraits imprimés en superposition recto-verso (dits « à l'identique ») et d'une impression noire en taille-douce au recto qui met en valeur visages et détails décoratifs. Le 10 000 francs se distingue également par un filigrane de grande dimension délicatement composé de nombreuses nuances de blanc.</p>					
	Papier	format en mm	118 x 222	force en g/m <sup>2</sup>	42	nature

Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette ; enduit protecteur.				
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) ; enduit protecteur.				

Illustrations	recto	La vignette symbolise le Génie français dans la science au service de la Paix : appuyée sur une mappemonde une jeune femme tient d'une main un rameau d'olivier et de l'autre un livre. Un microscope et une cornue complètent l'encadrement de feuilles de chêne et de laurier.
	verso	La vignette symbolise le Génie français dans l'art de construire : devant un chapiteau sculpté et divers types de constructions, un architecte réfléchit à ce qu'il s'apprête à dessiner.
filigrane	Un jeune homme porteur d'un flambeau.	
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 195), série (W.764), numéro de contrôle (019099195) et date de création (U.8-6-1950.U.)	
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général	

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso et filigrane dessinés par Sébastien Laurent
Gravure	Couleurs du recto et couleurs du verso gravées par Georges Beltrand, taille-douce par Jules Piel
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	<b>Quatre combinaisons de signataires</b>	
	a)	René Favre-Gilly – Jacques Belin – Pierre Rousseau
	b)	Pol Gargam – Jacques Belin – Pierre Rousseau
	c)	Pol Gargam – Jacques Belin – Jacques Cormier
	d)	Pol Gargam – Jacques Belin – Gaston Gouin d'Ambrières

### Type 1945 adapté 1951 (BDF195102)

Ajout d'une deuxième lettre dans la date de création (à partir de l'alphabet 1105 daté du 1<sup>er</sup> février 1951), en raison d'un accroissement de la demande de coupures.

Le billet ci-dessous, produit pour modèle de production et pour la collection de la Banque de France, établit le type nouveau après ajout de la deuxième lettre :



avant



après

#### Deux combinaisons de signataires

- Pol Gargam – Jacques Belin – Jacques Cormier
- Pol Gargam – Jacques Belin – Gaston Gouin d'Ambrières

#### Montant total autorisé en création (27 décembre 1945 – 7 juin 1956)

3 006 milliards de francs, soit 300,6 millions de billets (12 024 alphabets de 25 000 billets).

Nota : un alphabet = 25 séries de 1 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).